



Bulletin d'information du conseil multidisciplinaire (CM)

Bulletin 3

Octobre 2022

Contenu de ce bulletin



-
- *Mots aux membres*
 - *Bons coups à tous les professionnels*
 - *Sondage du CM 2022*
 - *Formations et autres moyens de développer ses compétences!*
 - *Accès à l'information... Un mot de votre archiviste!*
 - *Le CECM en action*

- *Ressources pertinentes*
 - *À venir au CM...*
 - *Suggestions et commentaires*
-

Mot aux membres





Nous entrons de plain-pied dans la saison automnale. Nous espérons que vous avez passé un bel été à vous ressourcer et que vous êtes prêts à entamer la prochaine année avec vos futurs projets personnels et professionnels.

Nous en sommes à la troisième édition de notre bulletin d'information qui a été consulté par plus de 700 membres du CM à chacune des éditions!

Vous trouverez dans ce bulletin une multitude d'informations pertinentes pour vous en tant que professionnels.

Le conseil multidisciplinaire est en action, pour vous!

Bons coups à tous les professionnels



Le CECM veut souligner la vitalité et l'effervescence des professionnels au CISSSMO qui se traduisent par :

- *Votre fort taux de participation au sondage du CM (près de 30 % des membres)*
 - *Votre participation à l'évènement du 22 septembre affichant complet*
 - *Votre grand intérêt pour le bulletin d'informations du CM*
 - *Vos nombreuses candidatures pour les postes vacants au CECM!*
-

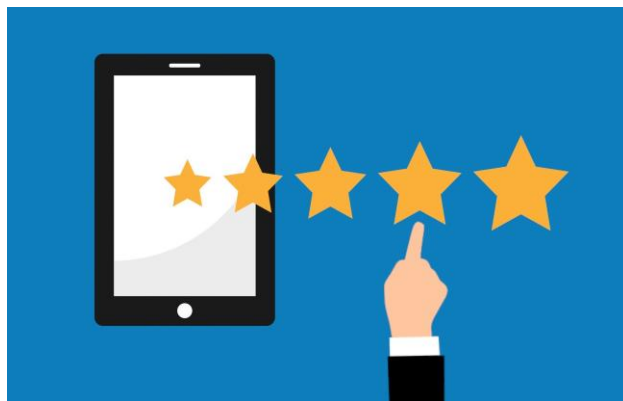
Vous aimeriez souligner un bon coup des professionnels en moins de 5 minutes?

Un ou une de vos collègues, membre du CM, a :

- *accompli une action digne de mention?*
 - *amélioré la qualité de la pratique de votre équipe ou de sa profession?*
 - *permis à un usager d'améliorer sa qualité de vie ou d'avoir accès à des services adaptés?*
-

Partagez-nous ces bons coups en remplissant le [formulaire](#) et il nous fera plaisir de les souligner!

Sondage du CM 2022



Encore une fois, merci de votre exceptionnelle participation au sondage. C'est un signe indéniable que vous avez à cœur votre pratique professionnelle!

Consultez le [**résumé des résultats et constats du sondage CM 2022.**](#)

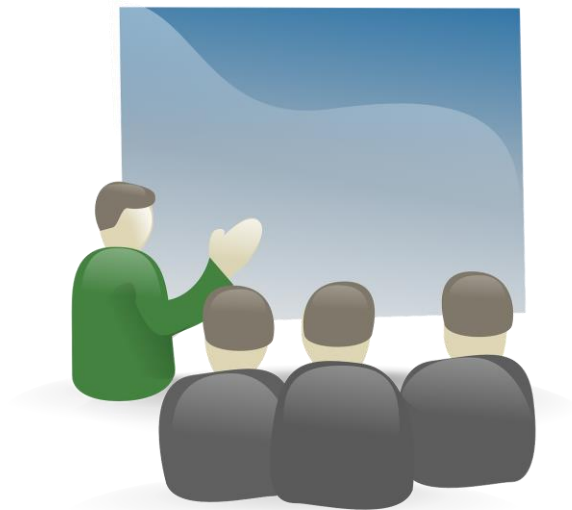
La diffusion de ces résultats à différents acteurs-clés de l'organisation est entamée et se poursuivra en cours d'année. Ce partage a pour but de :

- 1) Faire connaître la perspective des membres du CM sur la pratique professionnelle et les différents enjeux qui y touchent*
- 2) Encourager l'arrimage, lorsque possible, des actions de ces acteurs-clés à la réalité des membres du CM*

Le CECM a déjà diffusé les résultats très éclairants de ce sondage au PDG, aux ressources humaines, au comité de coordination de la formation, à la conseillère cadre partenariat avec les usagers et éthique clinique et à la DSMREU.

Nous visons également à réaliser le sondage annuellement pour suivre l'évolution de la pratique professionnelle et des différents enjeux qui y touchent!

Formations et autres moyens de développer ses compétences!



-
- [Cybersécurité](#)
-

Votre mission si vous l'acceptez : suivre la formation d'une quarantaine de minutes sur la cybersécurité et les menaces numériques. Pourquoi ? Parce que la protection des informations en circulation dans le réseau fait aussi partie d'une offre de soins et de services de qualité! Et aussi parce que cette formation est bien ludique! À retenir : nous sommes tous des acteurs de succès dans la protection des renseignements de nos patients, usagers et résidents.

-
- Prévention du suicide
-

Nous avons tous un rôle à jouer en prévention du suicide. Au CISSSMO, la détection des indices de vulnérabilité au suicide est la responsabilité de tout le personnel. Pour vous outiller dans l'accomplissement de ce rôle, une nouvelle formation de 30 minutes est maintenant disponible : [Détecter une personne vulnérable au suicide et l'accompagner adéquatement](#). Cette formation ne changera peut-être pas votre vie, mais elle pourrait bien changer la vie de quelqu'un dans votre entourage. Il est à noter que la formation n'est pas recommandée pour le personnel ayant déjà complété la formation Repérer la personne suicidaire et appliquer les mesures de protection requises ou Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques.

Vous n'êtes pas familiers avec l'ENA? Consultez le nouveau [guide d'apprenant ENA](#) et le [tutoriel vidéo](#) de 6 minutes!

Formations externes

-
- Formation DI-TSA
-

Une formation qui s'annonce fort intéressante ayant pour titre [Le profil féminin de l'Autisme/Asperger](#) aura lieu le jeudi 20 octobre de 9 h à 12 h. Il s'agit d'un webinaire du RNETSA (approbation du gestionnaire requise - [demande de formation individuelle volet 3](#)) par Dre Isabelle Hénault, sexologue et psychologue ainsi que directrice de la clinique Autisme et Asperger du Montréal. À mettre à vos agendas!

-
- *Formations du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec*
-

Consultez leur intéressante [Programmation 2022-2023!](#)

Développement des compétences : d'autres façons d'y arriver que par la formation

Même si la formation est la plus connue, il y a de nombreuses façons de développer ses compétences qui comportent différents avantages. En voici quelques-unes :

Participer à une [Communauté de pratique](#) (CdP) : Différentes communautés de pratique externes et internes au CISSSMO existent, par exemple :

-
- *[CdP CO-VIE](#), pour les professionnels qui travaillent auprès des personnes ayant la COVID longue*
 - *CdP ISU dans le domaine psychosocial, pour la pratique de l'intervention en séance unique*
-

Pourquoi intégrer une communauté de pratique? On y pense, entre autres, pour pouvoir échanger, partager des ressources et apprendre avec nos pairs en lien avec une thématique d'intérêt commune.

D'autres détails suivront dans les prochaines éditions du bulletin.

[Accueillir un stagiaire](#)

Accueillir un stagiaire vous permet d'approfondir votre pratique et d'en apprendre davantage sur des nouvelles façons de faire. À noter que certains ordres professionnels reconnaissent également les heures de supervision de stage à titre d'activités de formation continue.

Apprentissage informel

Il s'agit d'un type d'apprentissage qui se produit de manière spontanée et en dehors des activités formelles et planifiées. Il est généralement initié par les personnes qui désirent apprendre et peut, entres

autres, impliquer de demander de l'aide à ses collègues, de consulter un expert ou de faire des recherches sur Internet.

L'apprentissage informel est central dans votre développement professionnel. C'est une stratégie d'apprentissage efficace puisque cela vous permet d'aller chercher les compétences requises, au moment où vous en avez besoin. Pour ce faire et selon vos besoins :

- N'hésitez pas à consulter vos collègues pour vous enrichir de leur expérience et partager la vôtre!*
 - Consultez l'impressionnante [collection de livres numériques](#) du Centre de documentation. Saviez-vous, entre autres, que le DSM-5 y est disponible en version numérique française?*
-

Plusieurs autres façons de développer ses compétences existent et seront explorées dans les prochaines éditions de ce bulletin.

D'ici là, le CECM vous encourage à essayer une des modalités abordées pour développer vos compétences!

Référence :

Hall, C. et Comeau, C. (2018). Informal Learning. A Spotlight on Hidden Learning in the Canadian Workplace. The Conference Board of Canada.

Accès à l'information... Un mot de votre archiviste!



AUTORISATION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS AU DOSSIER

DT9060

Barcode

Nom et prénom à la naissance

Nom actuellement utilisé

Adresse actuelle de l'usager

N° de la RAMQ

Date de naissance

Année

Mois

Jour

N° de dossier

Date d'admission

Nom et prénom du père

Nom et prénom de la mère

Autres noms utilisés antérieurement

Je, soussigné(e), _____

En ma qualité de _____

Autorise l'établissement _____

À faire parvenir à _____

Les renseignements suivants : _____

Pour les soins ou services reçus se rapportant à la période suivante : _____

Contenus dans le dossier de l'usager ci-dessus identifié.

Cette autorisation est valable pour une période de _____ jours à compter de la date de la signature de ce document.

Signature : usager ou personne autorisée

Témoin à la signature

Année

Mois

Jour

Année

Mois

Jour

N.B. : On doit s'assurer que les signataires de cette formule sont autorisés à le faire conformément aux textes législatifs en vigueur. Et le cas échéant, prière de mentionner à quel titre (curateur ou titulaire de l'autorité parentale) la personne est autorisée à signer.

AUTHÉ DT9060 (REV. 04-10)

AUTORISATION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS AU DOSSIER

Voici un formulaire qui peut paraître anodin...le [AH-216](#)

Il s'agit du formulaire d'autorisation de communiquer des renseignements personnels qui documente l'obtention du consentement libre et éclairé.

Bien qu'elle ne soit pas la partie la plus palpitante, la complétion de ce formulaire fait partie intégrante de votre pratique professionnelle. Les échanges de documents ou d'informations sont souvent essentiels pour assurer une prestation de services de qualité et sécuritaires. Ils permettent d'avoir une vision globale de l'usager, entre autres, en identifiant leurs caractéristiques ainsi que les interventions dont ils ont bénéficié.

Voici quelques erreurs fréquentes dans le AH-216 qui compromettent la validité du consentement et la conformité du formulaire et retardent le traitement de la demande :

- *Sections incomplètes*
- *Informations manquantes au niveau de l'identification de l'usager*

- *Omission de la date de signature du formulaire*
 - *Destinataires de l'information inscrits dans la section "à faire parvenir à ____" beaucoup trop exhaustifs (ex. : tous les partenaires externes)*
 - *La personne qui doit fournir l'autorisation n'est pas celle qui a signé le formulaire*
-
-

Améliorer votre pratique par des gestes simples :

- *Remplir toutes les sections avec l'information détaillée et précise*
 - *Faire l'identification de l'utilisateur avec au moins deux renseignements personnels (double vérification)*
 - *Éviter les abréviations*
 - *Bien identifier l'objet de l'autorisation (communication ou échanges de documents)*
 - *Signer et dater*
 - *Identifier spécifiquement les partenaires externes visés par l'autorisation obtenue et ajouter leurs coordonnées (courriel à privilégier à l'intérieur du réseau de la santé)*
 - *Cibler les personnes requises pour l'octroi de l'autorisation (ex. : en cas d'inaptitude, adolescents de 14 ans et plus)*
-

Dès la complétion effectuée, il faut transmettre rapidement le formulaire aux services des archives pour éviter tout délai inutile. Un délai de 20 jours + 10 jours d'extension peut être applicable pour la transmission de documents.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre archiviste de secteur!

Le CECM en action



*Le **15 septembre** dernier avait lieu la reprise des séances de travail du CECM. Lors de cette rencontre, nous avons fait le point sur la dernière année et l'élaboration de notre plan d'action pour l'année à venir. Plusieurs travaux sont déjà en cours :*

- *Évaluation des demandes d'avis et recommandation reçues des professionnels (nous en avons reçus plusieurs!)*
- *Participation à divers comités internes et externes (ex. : Prix Inspiration, reconnaissance, PCI, Coordination des outils cliniques)*
- *Actualisation de la semaine des professionnels (revoir le format et les activités)*

- *Exercice visant à rehausser le budget du CM pour accroître la portée d'action des membres du CECM (pour permettre plus de temps dédié à leurs fonctions!)*
-

*Le **22 septembre** dernier avait lieu la première édition d'un **événement collaboratif entre les trois conseils multidisciplinaires** de la Montérégie sous le thème de :*

L'autonomie des usagers - Parlons-en ensemble

Nos professionnels ont répondu à l'appel en grand nombre avec un événement affichant complet.

Cet événement rassembleur a été une grande réussite et témoigne de l'engouement des professionnels d'un CISSS à l'autre pour favoriser l'autonomie des usagers.

Pour l'occasion, 3 professionnels sont venus nous parler de leur définition de l'autonomie des usagers toutes clientèles confondues. Par la suite, des usagers ont partagé leurs expériences et leur vision quant à l'autonomie des usagers. Finalement, la conférencière Kim Thuy a conclu avec le partage de son vécu en tant que mère d'un enfant autiste et ambassadrice des nouvelles dispositions du Curateur public du Québec.

Cette rencontre a été riche en partage, échange et émotions. Peu importe l'angle sous lequel la question de l'autonomie est abordée :

Le lien de confiance, le respect mutuel entre les intervenants et les usagers, l'approche bienveillante, le fait d'être à l'écoute et de donner le pouvoir d'agir à nos usagers

sont des ingrédients essentiels pour maintenir ou développer l'autonomie des usagers.

Et bonne nouvelle, la présidente du CM de la Montérégie-Centre a annoncé que l'événement sera renouvelé l'an prochain.



1 - Photos de membres du CECM - Septembre 2022

Ressources pertinentes

Ressources internes

Consentement aux soins et services : *Pensez-vous avoir les connaissances nécessaires sur le sujet? Le CECM vous met au défi de prendre quelques minutes pour faire le test avec ce [quiz](#). Qui sait, cela vous permettra peut-être d'en apprendre davantage!*

Nouvel employé : *Consultez cette [page intranet](#) pour avoir accès à toutes sortes d'informations pertinentes sur l'organisation (ex. : bottin des ressources internes pour savoir à qui adresser vos questions).*

Ressources externes

Gestion de la douleur : *Ressources éducatives aux usagers, proches aidants et professionnels de la santé afin de regrouper en un seul endroit les connaissances nécessaires à l'amélioration de la gestion de la douleur.*

Littératie en santé : *La littératie c'est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, pour atteindre des buts personnels et étendre ses connaissances et ses capacités » (OCDE,*

2000). Saviez-vous que 60 % et plus des adultes au Québec n'ont pas un degré de littératie suffisant pour prendre adéquatement soin de leur santé? Et que ce pourcentage serait plus grand encore chez les personnes âgées?

Référence : <https://www.inspq.qc.ca/en/node/6374>

Différentes stratégies existent pour soutenir les personnes ayant un faible niveau de littératie, dont utiliser un langage simple dans vos communications.

Pour faciliter la vulgarisation de certains termes cliniques lors de vos communications avec les usagers, un lexique de mots alternatifs en français et conçu au Québec existe :
<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/services-et-outils/lexique-de-a-a-z/>

À venir au CM...

Comité rétention du CECM : Une représentante du CECM sera impliquée dans le nouveau groupe de travail organisationnel piloté par les ressources humaines sur la rétention et la qualité de vie au travail. Notre contribution permettra d'apporter la perspective et les besoins propres aux membres du CM sur ces aspects.

À noter que les membres du comité rétention du CECM ont entamé des travaux depuis l'automne 2020, puisque la rétention du personnel est étroitement liée à la qualité de la pratique et que cet enjeu préoccupait les membres du CECM. Ce comité a entre autres contribué à lancer de nouvelles initiatives comme le Bulletin d'information du CM et le sondage sur la pratique professionnelle et les enjeux qui y touchent. Demeurez à l'affût de nos travaux!

Vous désirez savoir plus exactement ce que fait le CECM? Consulter les procès-verbaux des séances du comité exécutif : [Conseil multidisciplinaire | Intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest \(rtss.qc.ca\)](#). Dans la section documents pertinents, procès-verbaux.

Suggestions et commentaires



Vous avez des idées, suggestions et commentaires?

Écrivez-nous à cecm.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
